MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

MRC de Vaudreuil-Soulanges 24 octobre 2019

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 24 octobre 2019 à 19h à l’Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

**Présences :**

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

**Sont également présents :**

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance et Mme Chantal Tremblay, agente aux relations avec le citoyen et aux communications

***Certificat de signification***

*Le certificat de signification de l’avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l’avis requis par l’article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.*

Ayant constaté le quorum, le président d’assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

**2019-10-452 Adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par Michel Proulx

Appuyé par Marcel Guérin

Et résolu

D’ADOPTER l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 octobre 2019 comme suit:

**Moment de réflexion**

1. **Ordre du jour**
	1. Adoption de l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 octobre 2019

**2. Affaires financières**

2.1 Canadian National : paiement de la facture numéro 91454366 pour les travaux de modification du système d’avertissement du passage à niveau du chemin Saint-Dominique – point millaire 31.33 de la subdivision Kingston

**3.** **Affaires municipales**

3.1 Ministère des transports du Québec : entente relative au partage des responsabilités et des coûts pour les travaux de reconstruction du ponceau au chemin Saint-Féréol

**4. Service de sécurité incendie**

4.1 Adoption du Plan de mesures d’urgence

**5. Infrastructures et travaux publics**

5.1 Les Menuiseries Laurent Proulx et fils Inc. : mandat pour la construction et la livraison d’une gloriette sur l’Île-aux-Vaches

5.2 Cabanons Noël : mandat pour l’acquisition et la livraison de deux bâtiments de service abritant une toilette

5.3 Octroi du mandat pour le réaménagement de l’accueil de l’Hôtel de ville

5.4 Enveloppe budgétaire pour la construction de fondations sur dalle relatives aux trois bâtiments de service abritant une toilette

5.5 Octroi du mandat de construction d’un local dédié à un guichet automatique et à une vitrine touristique municipale

**6. Ressources humaines**

6.1 Prolongement du mandat de Mme Eve Laperrière à titre de préposée à l’urbanisme / environnement

6.2 Modification de la résolution numéro 2019-05-234 / Augmentation du taux horaire de M. Julien Lauzon, surveillant des locaux

**Période de questions sur les points à l’ordre du jour uniquement**

**Parole au Conseil**

**Levée de la séance extraordinaire**

**2019-10-453** **Canadian National : paiement de la facture numéro 91454366 pour les travaux de modification du système d’avertissement du passage à niveau du chemin Saint-Dominique – point millaire 31.33 de la subdivision Kingston**

 ***Projet numéro 2017-700-12***

ATTENDU la convention relative à la modification du système d’avertissement du passage à niveau du chemin Saint-Dominique – point millaire 31.33 de la subdivision Kingston – avec subvention dûment signée le 22 juin 2018;

ATTENDU QUE la convention stipule que la Municipalité assume 12.5% du coût total associé à la modification du système d’avertissement;

ATTENDU la réception de la facture numéro 91454366 du Canadian National relative auxdits travaux;

ATTENDU le programme provincial d'aide financière à l'intention des municipalités en matière d'entretien et d'amélioration des passages à niveau situés sur le réseau municipal;

Il est proposé par Serge Clément

Appuyé par Bernard Daoust

Et résolu

D’AUTORISER le paiement de la facture numéro 91454366 au montant de 68 627.74$ (taxes non applicables) à Canadian National pour les travaux de modification du système d’avertissement du passage à niveau du chemin Saint-Dominique – point millaire 31.33 de la subdivision Kingston;

QU’une demande du remboursement au montant de 68 627.74$ (taxes en sus) soit déposée au programme provincial d'aide financière à l'intention des municipalités en matière d'entretien et d'amélioration des passages à niveau situés sur le réseau municipal.

**Adopté à l’unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-10-454** **Ministère des transports du Québec : entente relative au partage des responsabilités et des coûts pour les travaux de reconstruction du ponceau au chemin Saint-Féréol**

ATTENDU la planification en cours du projet de réfection du ponceau de la coulée à Biron initié par le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE le projet de remplacement du ponceau par le Ministère dont la Municipalité souhaite y intégrer une piste cyclable dédiée;

ATTENDU l’acceptation par la Municipalité de confier les travaux au Ministère;

ATTENDU l’engagement de la Municipalité à payer sa part des coûts de réalisation du projet en regard à la construction d’une piste cyclable;

ATTENDU QU’une entente doit être conclue;

Il est proposé par    Louis Thauvette

Appuyé par             Aline Trudel

Et résolu

QUE la Municipalité souhaite négocier puis signer une entente avec le Ministère quant au partage des responsabilités et des coûts pour la réalisation du projet;

D’AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer ladite entente à intervenir avec le ministère des Transports du Québec.

**Adopté à l’unanimité**

**2019-10-455 Adoption du Plan de mesures d’urgence**

ATTENDU le règlement sur les procédures d’alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre édicté par le ministre de la Sécurité publique;

ATTENDU QUE ce règlement vise à rehausser le niveau de préparation aux sinistres majeurs réels ou imminents de l’ensemble des municipalités locales québécoises ainsi qu’à accroître leur autonomie et la protection de leur population lors de tels événements;

ATTENDU QUE l’édiction de ce règlement s’inscrit dans le contexte de la mise en œuvre de la [Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024](https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/publications-et-statistiques/politique-qc-2014-2024.html);

ATTENDU QUE la Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 donne également suite à la mesure n° 1 du [Plan d’action en matière de sécurité civile relatif aux inondations](https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/publications-et-statistiques/plan-action.html), déposé par le ministre de la Sécurité publique le 1er mars 2018, qui vise à rendre l’adoption d’un plan de sécurité civile obligatoire pour toutes les municipalités;

ATTENDU QU’à compter du 9 novembre 2019, les procédures d’alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux définis dans le Règlement devront être en vigueur sur le territoire de chacune des municipalités locales québécoises;

Il est proposé par Marcel Guérin

Appuyé par Michel Proulx

Et résolu

D’ADOPTER le Plan de mesures d’urgence tel que déposé à la présente séance extraordinaire.

**Adopté à l’unanimité**

**2019-10-456 Les Menuiseries Laurent Proulx et fils Inc. : mandat pour la construction et la livraison d’une gloriette sur l’Île-aux-Vaches**

ATTENDU l’entrée en vigueur du règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU la demande de prix pour la construction et la livraison d’une gloriette sur l’Île-aux-Vachesacheminée à deux fournisseurs ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par Aline Trudel

Appuyé par Louis Thauvette

Et résolu

DE MANDATER Les Menuiseries Laurent Proulx et fils Inc. pour la construction et la livraison d’une gloriette sur l’Île-aux-Vaches au montant de 80 010 $ (taxes en sus).

**Adopté à l’unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-10-457 Cabanons Noël : mandat pour l’acquisition et la livraison de deux bâtiments de service abritant une toilette**

ATTENDU l’entrée en vigueur du règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU la demande de prix acheminée à Cabanons Noël pour l’acquisition et la livraison de deux bâtiments de service abritant une toilette;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par Aline Trudel

Appuyé par Louis Thauvette

Et résolu

DE MANDATER Cabanons Noël pour l’acquisition et la livraison de deux bâtiments de service abritant une toilette au montant de 28 670$ (taxes en sus).

**Adopté à l’unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-10-458 Octroi du mandat pour le réaménagement de l’accueil de l’Hôtel de ville**

ATTENDU l’appel d’offres public dûment publié sur le Système électronique d’appel d’offres en date du 11 octobre 2019 ;

ATTENDU l’ouverture des soumissions le 22 octobre 2019 dont les résultats sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Soumissionnaire | Montant (taxes en sus) |
| Les Constructions GMP inc. | 216 722.33 $ |
| Roland Grenier Construction Ltee | 250 215.00 $ |
| J.L.Priest | 262 724.00 $ |
| Batilia Construction inc. | 267 177.49 $ |

ATTENDU l’analyse des soumissions effectuée par la firme J. Dagenais architecte + Associés;

ATTENDU la recommandation de la firme d’octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire conforme respecte les barèmes de l’estimation budgétaire;

 Il est proposé par Serge Clément

 Appuyé par Marcel Guérin

 Et résolu

D’ACCEPTER la soumission de Les Constructions GMP inc. au montant de 216 72.33 $ (taxes en sus) pour le réaménagement de l’accueil de l’Hôtel de ville;

QUE la dépense soit affectée à la TECQ.

**Adopté à l’unanimité**

**2019-10-459 Enveloppe budgétaire pour la construction de fondations sur dalle relatives aux trois bâtiments de service abritant une toilette**

ATTENDU les obligations du programme Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR) constituant l’aide financière du projet ;

ATTENDU l’octroi du contrat pour l’acquisition des bâtiments de service abritant une toilette auprès de Cabanons Noël;

ATTENDU QUE les bâtiments de services abritant une toilette doivent être installés sur une dalle de béton pour des raisons de sécurité et durabilité;

Il est proposé par Louis Thauvette

Appuyé par Aline Trudel

Et résolu

D’ACCORDER une enveloppe budgétaire de 15 000$ (taxes en sus) pour la construction de dalles de béton relatives aux 3 bâtiments de service abritant les toilettes répartie de la façon suivante :

* Un montant de 8 250$ (taxes ens sus) pour l’excavation et la mise en forme de l’assise des dalles ;
* Un montant de 6 750$ (taxes en sus) dans le cadre du mandat accordé à Menuiserie Laurent Proulx inc. pour le coffrage, l’armature et le coulage des dalles de béton.

**Adopté à l’unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-10-460 Octroi du mandat de construction d’un local dédié à un guichet automatique et à une vitrine touristique municipale**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder à l’aménagement d’un local pour l’installation d’un guichet automatique implanté à l’Hôtel de ville;

ATTENDU le bail de location à conclure avec la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges ;

ATTENDU les exigences de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges face à la date de mise en opération du guichet automatique qui ne doit pas dépasser le 16 décembre 2019 ;

ATTENDU les demandes de prix ;

ATTENDU QUE les caractéristiques spécifiques d’un conteneur répondent aux besoins et exigences techniques pouvant accueillir un guichet auromatique ;

Il est proposé par Bernard Daoust

Appuyé par Marcel Guérin

Et résolu

DE PROCÉDER à l’acquisition d’un module conteneur adapté de l’entreprise Conteneurs Experts S.D. Inc. pour y aménager un guichet automatique et une vitrine touristique municipale au coût de 25 000 $ (taxe en sus), livrable avant le 7 décembre 2019, et ce conditionnellement à la signature du bail de location entre la Municipalité des Cèdres et la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges;

D’AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le bail de location avec la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges.

**Adopté à l’unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-10-461 Prolongement du mandat de Mme Eve Laperrière à titre de préposée à l’urbanisme / environnement**

ATTENDU la résolution numéro 2019-05-232 embauchant Mme Eve Laperrière à titre de préposée à l’urbanisme et environnement pour la période du 21 mai au 25 octobre 2019 pour combler les besoins en personnel pour la période estivale 2019 au Service de l’urbanisme;

ATTENDU la nécessité de prolonger son embauche temporaire dans le but d’inspecter les travaux et de fermer les permis et certificats échus;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par       Serge Clément

Appuyé par                Michel Proulx

Et résolu

DE PROLONGER l’embauche de Mme Eve Laperrière à titre de préposée à l’urbanisme et environnement au Service de l’urbanisme pour la période du 28 octobre au 23 décembre 2019 à raison de 35 heures / semaine, et ce selon les conditions de travail énoncées à la convention collective des employés de bureau présentement en vigueur;

QUE Mme Laperrière est désignée officière et fonctionnaire désignée à titre de préposée à l’urbanisme et de l’environnement pour l’application des règlements d’urbanisme et certains règlements municipaux.

**Adopté à l’unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-10-462 Modification de la résolution numéro 2019-05-234 / Augmentation du taux horaire de M. Julien Lauzon, surveillant des locaux**

ATTENDU QUE M. Julien Lauzon est à l’emploi de la Municipalité depuis le 28 décembre 2017 à titre de surveillant;

ATTENDU l’intérêt d’ajuster la rémunération de M. Julien Lauzon à cette reconnaissance de service;

Il est proposé par Michel Proulx

Appuyé par Aline Trudel

Et résolu

D’AJUSTER le taux horaire de M. Julien Lauzon, surveillance des locaux, au taux horaire de 12,80$, et ce rétroactivement au 1er octobre 2019.

**Adopté à l’unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

*Début de la période : aucune personne présente*

*Fin de la période de questions : aucune personne présente*

### Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

### 2019-10-463 Levée de la séance extraordinaire

ATTENDU QUE les points à l’ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Louis Thauvette

Appuyé par Bernard Daoust

Et résolu

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 20h08.

**Adopté à l’unanimité**

Raymond Larouche Jimmy Poulin

Maire Secrétaire-trésorier